



REUNION DU 20 OCTOBRE 2014 A LA SOUS-PREFECTURE DE MANTES-LA-JOLIE.

OBJET : PROJET DE CARRIERE DES CIMENTS CALCIA A BRUEIL-EN-VEXIN (Réunion autrement dénommée "comité de suivi" par Monsieur le Sous-Préfet).

Débutée à 15h00 pour prendre fin vers 18h30, difficile de résumer les 3h1/2 de cette réunion, avec plus de 30 personnes dans la salle... En voici toutefois mon ressenti que Fabrice ou Pierre pourront compléter ou recadrer...

Nous sommes donc très nombreux autour de la table (plus de 30 personnes) pour cette réunion à l'ordre du jour "surréaliste"!!! :

- 1) Point d'avancement sur le dossier
- 2) Présentation des études environnementales (dont le volet « eau »)
- 3) Présentation du projet de piste !!!
- 4) Mise à disposition du PIG !!!
- 5) Questions diverses

Le gentil organisateur (ou "maître de cérémonie"), Philippe PORTAL, Sous-Préfet, fait son introduction en insistant sur la transparence du projet et la participation de toutes les parties en présence à son évolution : Ciments CALCIA, venus avec les représentants de BURGEAP et ECOSPHERE, Etat, élus, collectivités territoriales, associations... et passe la parole à Jean-Yves LEDREFF, Directeur Général Ciments CALCIA, qui se tourne vers l'écran où s'affiche l'identité du projet ! (ça, on connaît déjà... serions-nous au début du power point qui tue ?)

Mais non, Bruno CAFFIN, Maire de Brueil-en-Vexin, prend d'emblée la parole en demandant à ce que les points 3 & 4 soient retirés de l'ordre du jour, et en précisant qu'il quittera la réunion si tel n'était pas le cas...

Le Sous-Préfet ne comprend pas 🙄, mais si Brueil-en-Vexin veut s'exclure de la concertation, libre à Bruno CAFFIN...

Le ton est donné ! (Il est vrai qu'on parle bien de concertation face à un risque de qualification en PIG, décision unilatérale d'un représentant de l'Etat...). AABV prend la parole, justement, à propos d'une vraie concertation qu'on réclame haut et fort...

Jean-Yves LEDREFF ne désarme pas et revient au power point où s'affiche maintenant un slide d'une liste exhaustive des réunions tenues depuis le début d'année... Si ça ce n'est pas de la concertation ! Bon, moi, je vois beaucoup de réunions avec la Chambre d'Agriculture (dont je ne repère aucun représentant à notre présente réunion. Négocierait-on le prix de vente de l'hectare de terre agricole ? mais non, mais non, on verra plus loin...)

Mais Fabrice, AVL3C, revient à la charge en rappelant à Jean-Yves LEDREFF que la piste objet du PIG est située en dehors de la zone 109... et quid de la carrière une fois ses richesses exploitées ? Deviendra-t-elle un centre d'enfouissement comme à Guitrancourt ?...

Jean-Yves LEDREFF se défend : la carrière fera l'objet d'un réaménagement, et il prend l'engagement (verbal) qu'il n'y aura pas de centre d'enfouissement... Henri KALTEMBACHER, DRIEE, intervient et précise que l'Etat peut s'engager dans l'arrêté préfectoral du permis d'exploiter. Philippe PORTAL confirme que cet engagement peut être intégré dans ledit arrêté préfectoral (Tiens ! on dirait qu'on sait déjà qu'il va être pris, l'arrêté préfectoral permettant l'exploitation de la carrière!). Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt, nous fait un cours magistral, fort de l'expérience de sa commune : le centre d'enfouissement appartient à la CAMY qui en a donné la gestion à EMTA. Il insiste sur le fait qu'un carrier n'a pas vocation à enfouir... Et Henri KALTEMBACHER de rappeler que l'évolution de la

charte du PNR interdit un tel centre d'enfouissement, et qu'un arrêté d'exploitation de carrière fixe également très précisément les conditions de remise en état initial. Ciments CALCIA rappelle que la carrière de Guitrancourt est en cours de réaménagement côté nord-est et que seule demeure en cours d'exploitation la partie nord-ouest. Et Madame DUMONT, Yvelines Environnement, de confirmer que le centre d'enfouissement EMTA est parfaitement "under control" (tiens! j'avais lu dans le compte-rendu du conseil municipal de Guitrancourt du 23/09/2014 une question d'un conseiller "Marc Petit : Nous avons des odeurs désagréables en ce moment sur le village. Patrick Dauge : Je pense que cela vient d'EMTA. Cela dépend du sens du vent mais il est possible aussi que la torchère soit mal réglée. Nous allons les appeler pour leur poser la question."). Donc, concernant le centre d'enfouissement de Guitrancourt, Ciments CALCIA remet en état initial (?), puis EMTA se réveille, demande la permission d'enfouir et recrée le trou... Super.

Bon, Jean-Yves LEDREFF tient à son power point et le Sous-Préfet demande donc qu'on suive l'ordre du jour... Revenons à la présentation des études environnementales.

D'abord, L'EAU. Le représentant de BURGEAP prend la parole avec à l'écran, un slide sur la coupe hydrogéologique du projet (vous savez, celle qui était dans le power point du 10 juillet, le même, copier-coller...). En plus, il dit que la qualité de l'eau n'est pas bonne !!! Hou Hou... Gérard BEGUIN, Maire de Sailly, s'inscrit en faux et rappelle qu'au titre du projet trame verte/trame bleue, qui sera le premier en Ile de France, il a été établi que l'eau de la Montcient était de bonne qualité en amont. BURGEAP dit qu'il se réfère à l'état chimique, et non à l'état écologique, tel qu'il ressort des mesures officielles formalisées dans les documents publics publiés par le SDAGE... Hou Hou... Gérard BEGUIN persiste et signe... Ouais, mais on parle des études 2010/2011... Ok! Le Sous-Préfet tempère : la DDT va vérifier... Ouais, mais il est où le point de mesures ? Heu, il est à Gaillon-sur-Montcient ! Mais, c'est en aval !!! Le représentant de BURGEAD est rouge de confusion, cramoisi... (Il était venu à la demande de Ciments CALCIA pour présenter l'étude sur l'eau, mais on n'avait pas dû le préparer à l'ambiance...)

Donc, après une longue présentation et de nombreux atermoiements (Exemple : 6 phases d'exploitation de 5 ans chacune envisagées, mais pas définitives ! dixit Ciments CALCIA), **BURGEAP nous apprend qu'en l'état, le projet n'est pas possible...** (Alléluia! Pourquoi n'avoir pas commencé par nous dire cela...). Voilà, si nous pompons à cette hauteur là, le débit d'exhaure (77m3/heure à exporter pour permettre l'exploitation) provoquerait un déficit de l'alimentation :

- de 34% du plan d'eau du Haubert
- de 27% du débit de la Montcient
- de 17% vers la vallée Danjon

Tout ceci nécessite une adaptation du projet et BURGEAP/Ciments CALCIA étudient des solutions pour éviter l'incidence sur les usages de l'eau ; par exemple, ré-infiltration par puits ou par tranchées drainantes, pour restituer la cote de la nappe en aval du projet...

Marc GIROUD, PNR, insiste sur le fait, et regrette de constater, qu'il n'était pas informé de cette étude sur l'eau et son évolution, et en demande communication, ce sur quoi Jean-Yves LEDREFF donne son accord. Henri KALTEMBACHER indique qu'il fera faire, si nécessaire, ses propres études sur l'eau. Philippe PORTAL insiste sur le principe d'une prochaine réunion « intermédiaire » sur ce thème, type Ciments CALCIA/PNR/Maires comme celle du 10 juillet dernier, avant le prochain « comité de suivi »... Mais continuons...

Le power point se déroule à l'écran, c'est le présentateur de Ciments CALCIA qui a pris la parole (la somnolence gagne... j'ai vu quelqu'un de la Sous-Préfecture, assis au fond de la salle, qui baillait...)

Le BRUIT.../... Henri KALTEMBACHER renvoie aux textes réglementant le bruit et les vibrations et précise pour mémoire que les seuls tirs de mines dans les Yvelines sont ceux de Ciments CALCIA... Justement, les vibrations, on étudie l'évolution de l'état du bâti dans une certaine zone. Fabrice demande ce qu'il en est pour les monuments historiques proches ? Henri KALTEMBACHER répond que l'on peut prévoir un suivi pérenne par appareillage (Ouf !...)

Les POUSSIERES.../... L'étude a été remise à Bureau VERITAS. Les modélisations sont en cours... Fabrice et d'autres rappellent la rose des vents, la proximité de l'école située sous les vents dominants... On leur répond que, bien sûr, il y a des solutions simples comme, par exemple, arroser les pistes pour éviter l'envol des poussières lors du passage des dumpers (Tiens ! Je me souviens de la photo de Jean-Christophe lors de notre « promenade » du 1^{er} avril...). Et puis, comme le dit le gentil présentateur de Ciments CALCIA, il y a aussi les agriculteurs qui font de la poussière quand ils moissonnent ou retournent la terre... No comment !

Le NIVEAU SONORE.../... Des mesures ont été prises à proximité du périmètre concerné : plusieurs à Brueil-en-Vexin, une au sud de Sailly. On nous explique la méthode retenue. C'est long et compliqué... mais, bon, le résultat, vous le voyez sur le graphique « niveau/portée » du bruit, en abscisses et en ordonnées, et comme vous pouvez le constater, c'est bon (Ouf !...)

Le PAYSAGE.../... Tiens ! ça ressemble au power point du 10 juillet ? Silde suivant... Ah non ! c'est une présentation de l'état final à 30 ans !!! (merci pour nos petits-enfants !) Henri KALTEMBACHER rappelle que l'Etat contrôle la remise en état, mais qu'il aurait préféré une modélisation de l'exploitation en 3 phases simultanées :

- Une phase en cours de découverte
- Une phase en cours d'exploitation
- Une phase en cours de réaménagement

Ciments CALCIA précise que tout est axé sur un réaménagement en terres agricoles... A d'aucuns qui s'inquiètent de savoir comment tout le calcaire disparu sera-t-il remplacé, Jean-Yves LEDREFF précise que l'aspect paysager après exploitation aura changé... nous ne remblairons pas tout... mais la Chambre d'Agriculture avec qui nous travaillons sur ce thème est plus compétente...

Marc GIROUD, après s'être fait confirmé que la Chambre d'Agriculture était rémunérée par une convention pour l'étude demandée par Ciments CALCIA, met en avant le risque de conflit d'intérêts et pense que les agriculteurs ne sont pas correctement représentés dans cette configuration...

En réponse à une autre question sur le sujet, Jean-Yves LEDREFF précise que les terres seront remises à disposition soit par la vente, soit par des baux agricoles.

Henri KALTEMBACHER précise enfin que DRIEE contrôlera la qualité du paysage durant toute l'exploitation. En conclusion, on peut dire « copie à revoir en cours » !!!

L'ECOLOGIE.../... Changement de gentil présentateur, c'est le représentant d'ECOSPHERE qui prend la parole... Attention ! Il est intègre et issu du milieu associatif... Les études faites sont sincères et peu importe la tendance de leur résultat, que ça plaise à Ciments CALCIA ou pas, que ça plaise aux associations ou pas... C'en suit une longue présentation où l'on peut constater que c'est la carrière réaménagée de Guitrancourt qui présente le plus d'intérêt floristiques et faunistiques... Concernant la piste, des relevés ont été faits dans les bois avoisinants : rien de remarquable côté nord de la route Brueil-en-Vexin/Guitrancourt, mais, là aussi, un intérêt floristique et faunistique côté sud de cette même route, d'où le choix de piste retenu... Quid de la continuité écologique ? Pas de problème pour la faune, des passages sont prévus dans la piste ! Et le passage des dumpers ? Pas de problème non plus, et vous savez, la route actuelle est bien plus « accidentogène » que ne le sera la

piste... Madame DUMONT, Yvelines Environnement, confirme les dires d'ECOSPHERE sur de nombreux points !!!

Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, député, demande pourquoi une piste si large et pourquoi pas d'autres alternatives comme, par exemple, l'alternative souterraine avec bandes roulantes en tunnel comme il lui semble que cela avait été évoqué un certain temps ?

Retour sur le problème de la piste ; le gentil présentateur de Ciments CALCIA reprend la main : slide svp... 4 parcours différents de la piste ont été étudiés... Après moult explications, c'est la piste telle que présentée dans le PIG (avec ses deux variantes nord/sud de la route Brueil-en-Vexin/Guitrancourt, mais la variante sud seule retenue compte-tenu des explication ci-avant)... Hou Hou... Pour la largeur de la piste, il faut au moins 18 mètres de bande de roulement (2 dumpers) et compte-tenu de la géologie du terrain et des contraintes techniques, on est obligé de creuser en partant de très large pour obtenir cette largeur de bande...

Prise de parole « musclée » de Marc GIROUD, très calme, mais très mécontent et très très remonté contre cette piste... Il faut revoir la copie...

Quant à l'alternative souterraine, le gentil présentateur nous dit que c'était du temps ou la nouvelle carrière était envisagée côté Guitrancourt, mais depuis qu'un périmètre de protection étendu de son captage d'eau a été validé par une DUP, cette alternative a été abandonnée !!! Hou Hou... Pas d'accord, je me souviens très bien d'un article de presse de 2010 où Ciments CALCIA faisait état d'un tunnel... C'est pas beau de nous raconter des cracs...

Changement de sujet, Chantal CLERC, DDT a procédé à un premier dépouillement de ses emails PIG vendredi soir : à cette date, 105 avis reçus, dont 15 favorables (de notre côté, nous étions en copie de 44 d'entre eux), sachant que le samedi des avis "officiels" étaient encore envoyés...

Bruno CAFFIN a quant à lui remis en main propre ses registres, comportant quelques 300 signatures.

Philippe PORTAL demande s'il y a d'autres questions ? Non, pas d'autres questions, donc il rappelle le principe de la tenue d'une prochaine réunion thématique sur la piste, puis sur l'eau, avant un prochain « comité de suivi » en décembre 2014. Les associations demandent à être présentes à ces réunions thématiques...

Fin de la réunion

J'ai noté à un moment que l'enquête publique était prévue pour le deuxième semestre 2015.

Nota : A propos des poussières... Photo de Jean-Christophe...

